



CABINET ROSTAING

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES



FRANCE NUM

Pour aider les petites entreprises à réussir leur **transition numérique**, Bpifrance lance un nouveau produit de garantie appelé "**Garantie de prêt France Num**". Ce produit est destiné aux PME/TPE françaises pour leur passage au numérique.

Le montant maximal du prêt est fixé à 50 000 € avec un taux de garantie de 80% et s'adresse donc plus particulièrement aux très petites entreprises. La mise en place de ce nouveau produit, commercialisé par plusieurs réseaux bancaires, est rendu possible par le Fonds européen d'investissement (**FEI**) et l'État français qui débloquent 715 millions d'euros pour le financer.

Les fonds sont déployés au titre du programme d'investissement d'avenir (**PIA**) et du programme **COSME** (Competitiveness for Small and Medium Enterprises) doté d'une enveloppe de 2,3 milliards, mis en place par l'Union européenne pour améliorer l'environnement des PME.

POUR EN BÉNÉFICIER

Rapprochez-vous de votre banque habituelle ou renseignez-vous sur le site www.bpifrance.fr

Plus d'informations sur www.bpifrance.fr

Didier ROSTAING
Expert-Comptable & Commissaire Aux Comptes